



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 4 octobre 2021

Les propositions faites par le Président de la République lors de la clôture des assises de la santé mentale ne sont pas à la hauteur des besoins du public et des attentes des psychologues.

La profession, qui était intervenue en début d'après-midi pour évoquer la situation des psychologues, réaffirme une nouvelle fois son refus de la prescription médicale pour l'accès du public à la consultation psychologique remboursée par la sécurité sociale. Outre que cette prescription constitue une entrave à l'autonomie statutaire et déontologique des psychologues, elle est un frein dans le parcours de soin et retarde inutilement la prise en charge des personnes en souffrance.

**Nous continuons de réclamer un accès direct au psychologue pour tous et sur tout le territoire, le choix de nos méthodes et outils, dans le respect et l'écoute singulière de chaque patient.**

Même si nous saluons la création de 800 postes dans les CMP - mais combien affectés aux psychologues ? - nous restons opposés à une structuration de l'offre de soins reposant sur des plateformes d'orientation destinée à gérer les flux et à imposer une sélection des patients en fonction des pathologies.

Les tarifs de remboursement par la sécurité sociale pour l'activité libérale, de même que la grille de rémunération dans la fonction publique, sont en total décalage avec la qualification et le niveau de responsabilité des psychologues.

**A l'issue de ces assises de la santé mentale, ni la place accordée aux psychologues dans le système de santé, ni la prise en compte de la dimension psychologique dans les soins à apporter à la population ne sont satisfaisantes.**

Dans ce contexte, la colère des psychologues n'est pas près de s'apaiser car nous ne sommes finalement pas entendus au sommet de l'état.

Les psychologues des organisations de l'UFMICT-CGT, la Fédération Française des Psychologues et de Psychologie (FFPP), le Séminaire Inter Universitaire Européen d'Enseignement et de Recherche en Psychopathologie et Psychanalyse (SIUEERPP) et le Syndicat National des Psychologues (SNP) appellent à poursuivre la mobilisation.

Nous demandons pour nos concitoyens :

- un accès direct, sans passage par une prescription et une évaluation médicale, aux consultations et suivis psychologiques pris en charge par l'assurance maladie, et à un tarif digne et respectueux du travail des psychologues ;
- une revalorisation et une harmonisation urgentes des grilles de rémunération qui, dans les trois versants de la fonction publique, ne sont plus en rapport avec le niveau de qualification et de responsabilité des psychologues ;
- un cadre juridique à la structuration des psychologues pour porter le projet psychologique d'établissement dans la FPH.